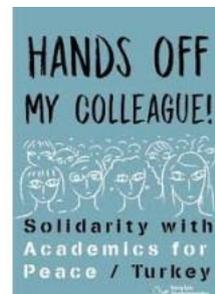


**Conseil municipal du 27 mai 2019**  
**Vœu « Libérez Tuna Altinel »**  
**présenté par les groupes : Rassemblement Citoyen EELV-FdG, Socialistes et**  
**apparentés, Communistes et Républicains, RGEC, UDI, Les Républicains**  
**Rapporteur : Olivier Gluck**



**LIBERTÉ POUR  
TUNA ALTINEL**



Tuna Altinel, fonctionnaire de l'État français, maître de conférences à l'université Claude Bernard Lyon 1 depuis 1996 et membre de l'Institut Camille Jordan, a été emprisonné samedi 11 mai 2019 par les autorités turques. Il est un mathématicien internationalement reconnu ; comme enseignant, sa clarté et son sérieux sont des modèles. Il est également engagé dans la défense des droits humains dans le mouvement des « Universitaires pour la paix ».

Tuna Altinel est poursuivi par la justice turque pour avoir signé en janvier 2016 l'appel « Nous, enseignants-chercheurs de Turquie, ne serons pas complices de ce crime » qui dénonce l'intervention des forces militaires turques dans certaines provinces du sud-est de la Turquie à partir de l'été 2015 (rapport du HCDH de l'ONU) et demande la reprise des pourparlers pour que la paix soit rétablie.

À son arrivée en Turquie le 12 avril pendant les congés universitaires, son passeport lui a été confisqué. Il a été arrêté puis emprisonné samedi 11 mai 2019. On lui reprocherait d'avoir participé en février 2019 à une conférence publique organisée par une association légalement déclarée en France pour informer sur les conséquences de l'intervention militaire sur les populations civiles. Cette réunion a eu lieu le 21 février au palais du Travail de Villeurbanne.

Considérant que :

- les raisons de l'arrestation de Tuna Altinel par les autorités turques seraient sa signature d'une pétition des « universitaires pour la paix » en janvier 2016 intitulée « Nous ne serons pas complices de ce crime », appelait l'État turc à reprendre les pourparlers de paix et à arrêter les mauvais traitements envers la population kurde de Turquie ainsi que sa participation à une réunion publique au Palais du Travail de Villeurbanne organisée en toute légalité,

- la liberté d'expression est un droit fondamental.

Le conseil municipal de la Ville de Villeurbanne, réuni en cette séance :

- exige la libération immédiate de Tuna Altinel et la restitution de son passeport,

- condamne la répression d'universitaires de Turquie dont la seule faute est d'avoir demandé la paix,

- invite les autorités et institutions françaises à faire pression sur l'État turc pour que cette répression cesse, que ces procès soient annulés et que les atteintes aux droits fondamentaux des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs s'arrêtent.